

3 St-Père-Marc-en-Poulet (11,7 km)

Une halte s'impose sur la place centrale du village. L'église du début 20^e fut la 4^e bâtie sur ce site par l'architecte Arthur Regnault : très belle verrière et pierre tombale des Seigneurs de Saint-Père, fixée au mur extérieur.

→ Au stop, prendre à droite puis à gauche rue des Amis de la Romane.

Le circuit vous ramène vers les bords de Rance.

4 Le moulin de Beauchet (14,7 km)

A l'origine entièrement fait de bois, il fut reconstruit en pierre après un incendie au 19^e siècle. On utilise alors l'énergie marémotrice pour mouliner le blé. L'électricité arrive en 1957, marquant la fin de l'énergie des marées. Le moulin, son mécanisme et sa digue sont inscrits au titre des monuments historiques.



→ Reprendre la RD 117 vers Les Gastines et retour à Saint-Jouan en longeant le rivage.

Le moulin de Quinard se dresse face à nous, au pied de la commune.

5 Le Moulin à marée de Quinard (17 km)

Bâti au cours du 19^e siècle, il atteint 47 mètres de long ! Grâce à la force des marées, il produisait de la farine qui était acheminée vers les villes côtières et Dinan. Ce fut le plus grand des moulins de Rance : fin 19^e on y installe une machine à vapeur afin de relayer l'énergie marémotrice. Le moulin cesse de fonctionner en 1925.

→ Reprendre la RD 117 (prudence !) en passant sur le Pont de la Couaille à une arche et remonter vers le centre de Saint-Jouan.



Les Vélo promenades®

Ce sont des boucles de promenades fléchées (de 7 à 38 km) qui permettent de partir à la découverte du patrimoine local et de profiter des services dans les villes et villages traversés. Les circuits empruntent des routes à faible trafic, mais ne sont pas prioritaires sur les véhicules à moteur (prudence !). À chaque fois que cela est possible, ils cheminent sur les itinéraires en sites propres (réservés aux circulations non motorisées comme les berges du canal d'Ille-et-Rance).

Des informations plus complètes sur les sites à découvrir sont disponibles dans les offices de tourisme et syndicats d'initiative.

Quelques règles de sécurité et de bonne conduite

- Avant de démarrer, vérifiez l'état de votre vélo et équipez-vous d'une trousse de réparation.
- Respectez le code de la route : roulez en file indienne et portez votre casque.
- Emportez toujours un en-cas et à boire.
- Respectez la propriété privée.
- Ne jetez pas vos déchets, respectez la nature en utilisant les poubelles.

3 circuits vélopromenades® disponibles en

Côte d'Émeraude / Vallée de la Rance

(Téléchargeables sur le site du GIT, rubrique randonnée)

→ Mairie

Place de l'église • 35430 Saint-Jouan-des-Guérets
Tél. : 02 99 19 19 00 • www.mairie-saint-jouan.fr
contact@saint-jouan.com

→ Office de tourisme de Saint-Malo

Esplanade Saint-Vincent • 35400 Saint-Malo
Tél. : 0 825 135 200 (service 0.15€/mn + prix appel)
www.saint-malo-tourisme.com
info@saint-malo-tourisme.com

→ Groupement d'Intérêt Touristique

Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel - Bretagne Romantique
5 bis, place de la Cathédrale • 35120 Dol-de-Bretagne
Tél. 02 99 48 34 53 • info@paysdelabaie-mtstmichel.com
www.paysdelabaie-mtstmichel.com

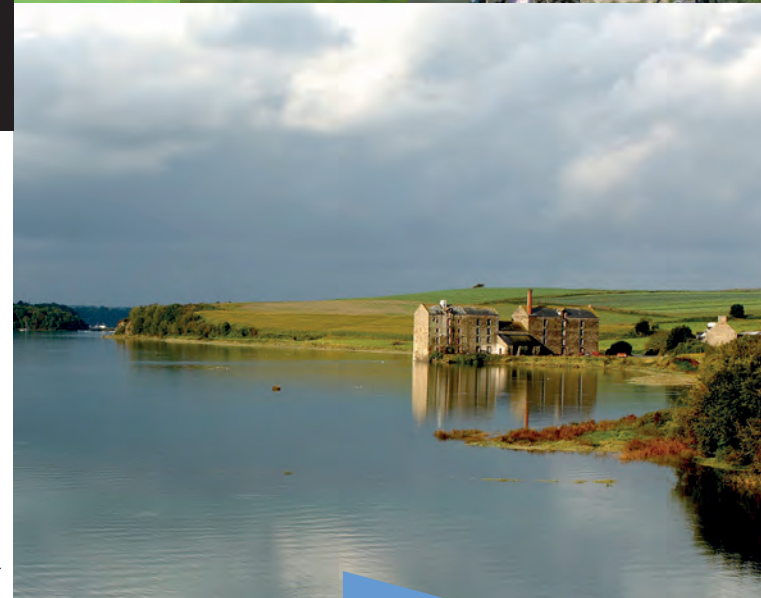


Côte d'Émeraude Vallée de la Rance

BRETAGNE®



VÉLO PROMENADES®



Circuit des Moulins (à marée)

3

Saint-Jouan-des-Guérets

NIVEAU
FACILE

1h

km
7









NIVEAU
MOYEN

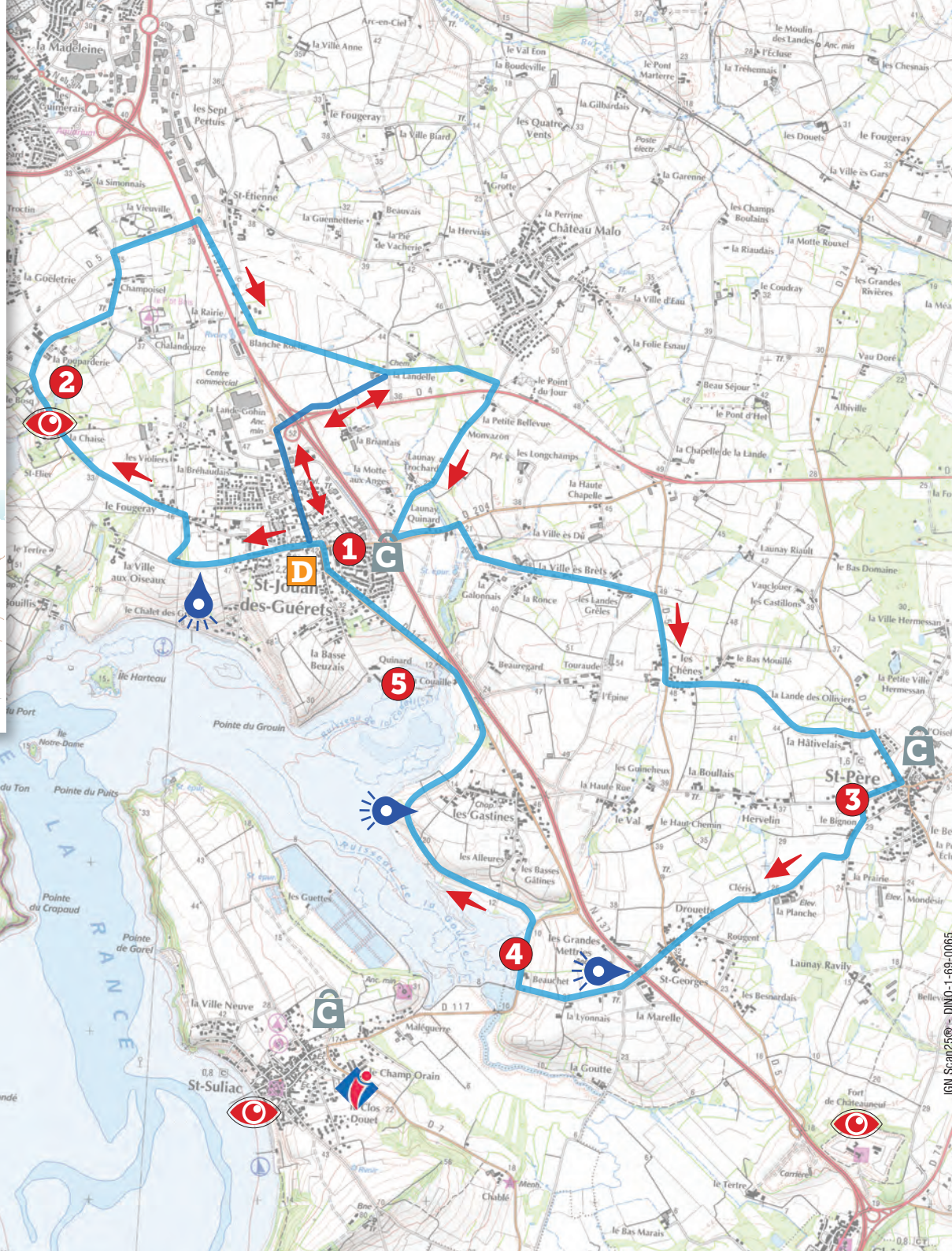
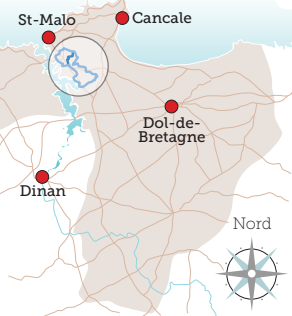
2h30

km
18



1 cm = 260 m

-  Départ
-  Étape
-  Sens
-  Fléchage
-  Commerces
-  Point Info
-  Site touristique
-  Point de vue



Circuit des moulins à marée

Cette jolie balade vous emmène sur les bords de Rance et dans la campagne malouine à la découverte des moulins à marée et des malouinières. De beaux points de vue jalonnent l'itinéraire. Départ parking de la Mairie de Saint-Jouan-des-Guérets.

1 Les îles de St-Jouan-des-Guérets (1 km)

→ Pour démarrer, prendre la rue Saint-Edouard, puis la rue des Grèves en direction du Vallion. À 400 m, suivre les Rues.

À la Ville aux oiseaux, joli point de vue sur La Rance, sur sa rive gauche (Le Minihic-sur-Rance) et sur l'île Harteau (la plus grande) et l'île Notre-Dame. Sur cette île, un feu était entretenu de nuit pour guider les bateaux. C'est aujourd'hui une réserve naturelle protégée qui abrite des sternes pierregarins (oiseau palmipède à tête noire et à dos gris).



→ Poursuivre et prendre à gauche rue du Fougeray. Jolie chaumière à La Chaize.

2 Le château du Bos (2,4 km)

Au lieu-dit Le Bos, on découvre le Château du même nom (18^e), dont les jardins à la Française, décorés par les allégories des quatre saisons, se visitent en saison (payant).



→ Prendre à droite vers la Houbarderie.

La longère de La Houbarderie au toit de chaume a été magnifiquement restaurée avec les techniques et matériaux de l'époque.

→ Au stop, prendre à gauche, puis, à droite vers la zone Atalante que vous traversez sur une voie en site propre. En sortie de piste, 2 options : retour direct sur St-Jouan par tunnel (3 km) ou circuit par Saint-Père (13,5 km).

→ Rejoindre Saint-Père (traversée de la RD 4 : prudence !) par une petite route de campagne avec un joli point de vue sur Saint-Jouan.